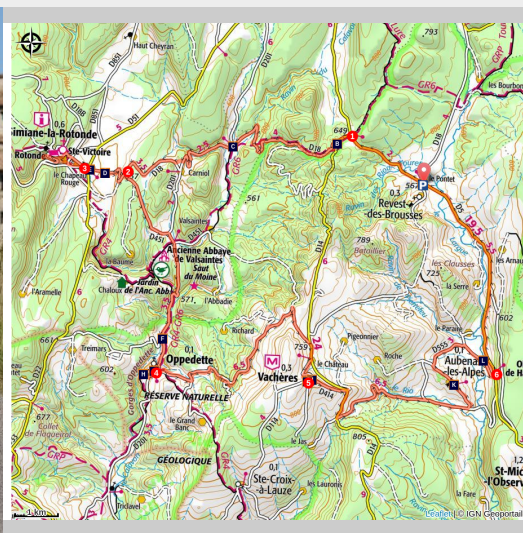


# REVEST-DES-BROUSSES - À vélo entre les sources du Largue et du Calavon



Revest-des-Brousses



À l'attaque sous Oppedette (D201) (©Matthieu Vitré)

*La Haute-Provence comme on l'aime,  
belle sauvage, authentique, subtile et  
spectaculaire...*

« On m'avait annoncé un splendide ensemble de collines et de plateaux entaillés de combes et de ravins, ponctué de villages perchés authentiques qui offrent des vues imprenables... Et bien je confirme que cet itinéraire est une perle, où la beauté et la puissance des paysages vous transportent, à condition d'activer ses mollets sur quelques montées bien soutenues. Inoubliable ! ». Margaux Gueguen, alternante à Vélo Loisir Provence.

## Infos pratiques

Pratique : VÉLO

Durée : 4 h

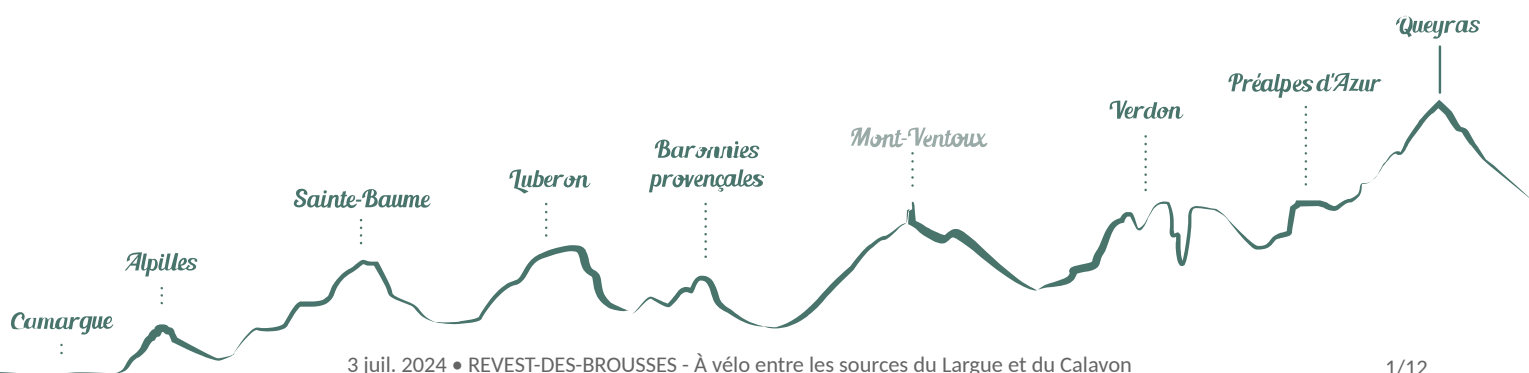
Longueur : 46.3 km

Dénivelé positif : 1087 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle



Thèmes : Eaux et rivières, Géologie,  
Patrimoine et histoire, Point de vue



# Itinéraire

Départ : Parking Le Regain en bord de D5, Revest-des-Brousses

Arrivée : Parking Le Regain en bord de D5, Revest-des-Brousses

Balisage :  Non balisé  Vélo

Sortir du parking et emprunter à gauche la D5. Au premier carrefour, laisser partir à droite l'itinéraire n°7 "Forcalquier Lure à vélo" vers Saint-Etienne-les-Orgues, et poursuivre la D5 tout droit en direction de Banon. Avaler la grande ligne droite, quitter la vallée du Largue et monter progressivement sur 1,7 km.

1- Au collet de Val Martine, bifurquer à gauche en direction de Simiane-la-Rotonde et monter encore sur 400 m puis, au carrefour en Y, quitter la D14 pour la D18 à droite, toujours en direction de Simiane-la-Rotonde. Dévaler ainsi la D18 jusqu'aux rives du Calavon (route sinueuse et glissante en hiver !). Franchir une grande courbe, puis au croisement avec la D201, poursuivre tout droit la D18. Remonter tranquillement vers Carniol. Déboucher sur le plateau et à la vue du hameau de Carniol, continuer à droite sur la D18. 200 m plus loin, filer à droite toujours sur la D18. Se laisser glisser puis relancer jusqu'à atteindre le bord du plateau. Attaquer alors la descente vers Simiane-la-Rotonde.

2- Dévaler la route tout droit (prudence, bien maîtriser sa vitesse !), franchir deux épingles et atteindre la vallée. Au stop du Chapeau Rouge (boulangerie), traverser la D51 (prudence à la circulation !), prendre en face la direction de Simiane-la-Rotonde et avancer tout droit sur 150 m.

3- Devant le panneau d'entrée du village, filer tout droit sur la rue du Chapeau Rouge. À hauteur du parking du Faubourg, continuer tout droit, s'élever sur la Route de la Combe (D18), franchir à droite une grande épingle et atteindre la Place de la Combe. Quitter la D18, s'engager tout droit jusqu'au fond de la place, puis poursuivre par la rue étroite du Rempart. Avant l'église, à hauteur de la table de pique nique, descendre à droite, passer en contrebas de la Place Sainte-Victoire, puis au bout de la rampe, filer légèrement à droite et dévaler bien à droite la Montée du Faubourg (prudence, pente très raide à plus de 12% !). Descendre tout droit et au stop, poursuivre en face légèrement à gauche, la rue des Granges. Déboucher de nouveau au point 3. Là, filer tout droit, retraverser la D51 et remonter en face la route dévaler à l'aller (passage commun à l'itinéraire cyclotouristique n° 8 "Lavandes et Vieilles Pierres").

2- Bifurquer à droite sur la D951, direction "Gites de l'Abbadie", atteindre l'épaule du plateau et se laisser descendre tranquillement. Laisser filer à droite le chemin qui mène aux Jardins de l'ancienne Abbaye de Valsaintes et atteindre un peu plus bas la D201. Virer à droite et descendre la D201 jusqu'aux rives du Calavon, poursuivre à plat, traverser le pont qui enjambe la rivière et remonter sur Oppedette, toujours par la D201.

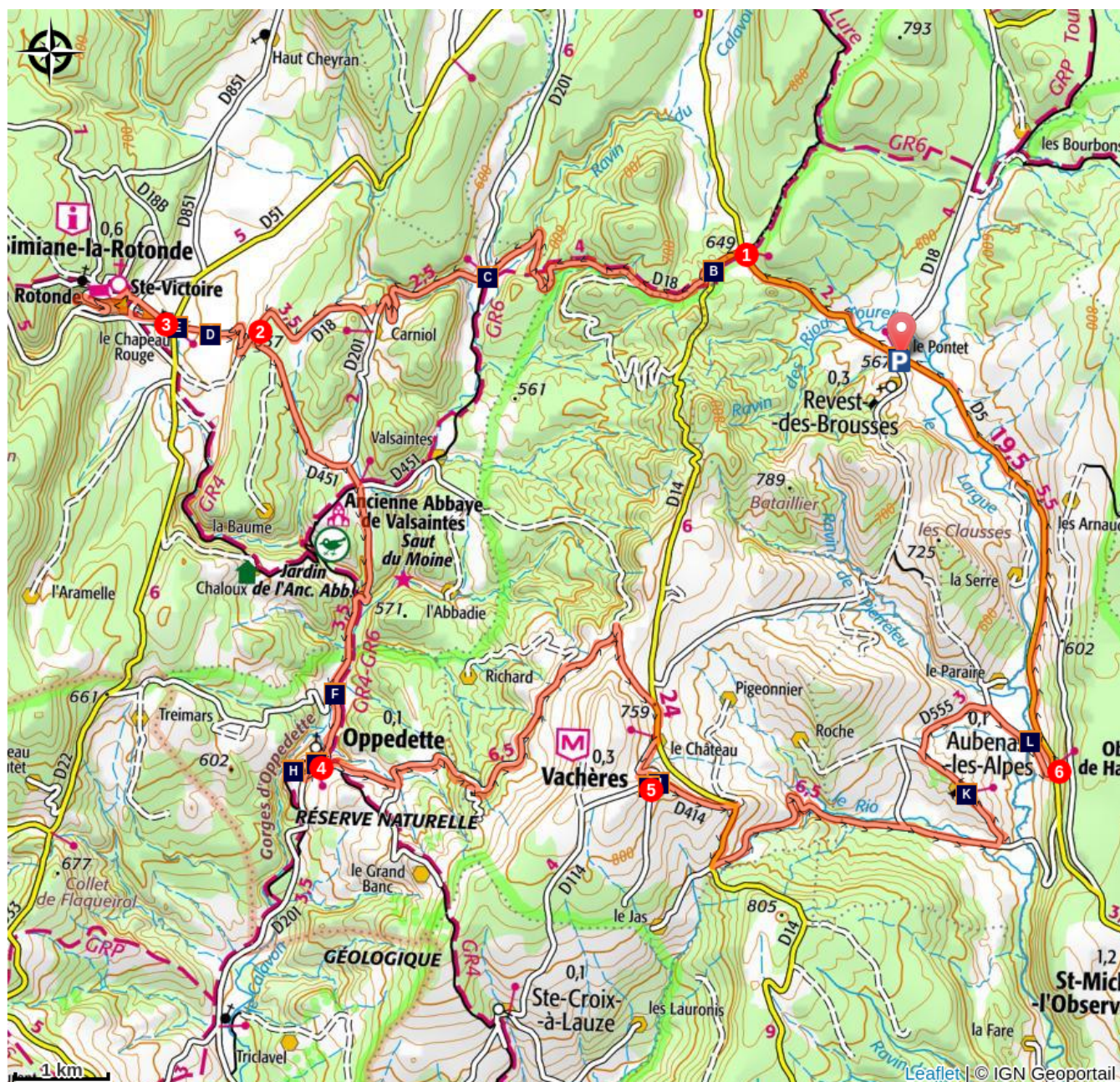
4- Face à la mairie d'Oppedette, virer à droite puis de suite à gauche en direction d'Apt (D201). Sortir du village et après l'allée de platanes, laisser filer tout droit l'itinéraire cyclotouristique n° 8 "Lavandes et Vieilles Pierres", tourner à droite et atteindre les belvédères des gorges d'Oppedette. Une fois la contemplation terminée, revenir en sens inverse et par le même cheminement jusqu'au point 4. Là, laisser la mairie main droite et s'élever en face sur la route de Vachères. Grimper 5,8 km à 4,8 % de moyenne sur cette belle petite route panoramique et déboucher enfin sur le plateau. Rejoindre en contrebas la D14 et au stop poursuivre à droite en direction de Vachères. Avancer 400 m et prendre à droite la D114. Grimper de nouveau, franchir deux épingles assez raides et atteindre enfin l'entrée du village de Vachères.













5- À l'angle de l'église, filer à gauche, puis 60 m plus loin, pénétrer à gauche dans les rues étroites du village, direction Reillanne (D414). Longer les anciens remparts et déboucher au bout de La Place (calvaire). De là, amorcer une descente qui va durer 6 km. Descendre tout droit la Route du cimetière qui suit l'épaule (D414). Déboucher en contrebas sur un stop, virer à droite et emprunter la D14 en direction de Reillanne. 800 m plus bas, dans un léger virage, ne pas rater à gauche la route d'Aubenas-les-Alpes (passage commun à l'itinéraire "Autour du Luberon à vélo"). Dévaler cette route sur 3 km. En pleine ligne

droite, laisser partir à gauche la première route qui mène à Aubenas et filer tout droit. Au croisement suivant situé 1 km plus bas, laisser partir tout droit l'itinéraire "Autour du Luberon à vélo" et bien virer à gauche. Grimper sèchement la D555 jusqu'à Aubenas-les-Alpes (1 km sur une pente de 8% !). Traverser le village, filer jusqu'à un carrefour en Y et descendre à droite (D555). Traverser deux hameaux puis atteindre les rives du Largue, franchir le pont et remonter pour déboucher sur la D5.

**6-** Au stop, virer à gauche et emprunter la D5 en direction de Banon (passage commun à l'itinéraire n°7 "Forcalquier Lure à vélo"). Filer tranquillement, relancer une dernière fois sur 1 km puis rejoindre paisiblement par la D5 toujours, au pied de Revest-des-Brousses, le parking Le Regain départ de l'itinéraire.

# Sur votre chemin...



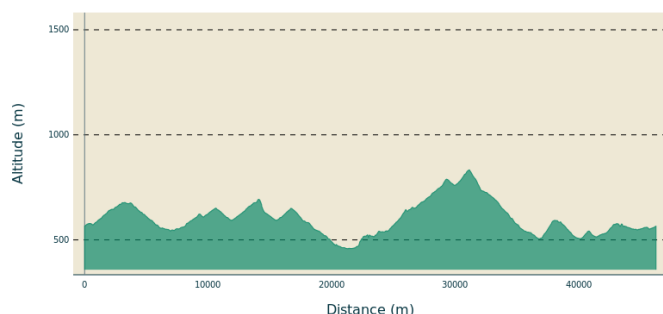
- |  |  |
|--|--|
|  Revest-des-Brousses, village de caractère (A)                |  Chênes sessile de la forêt de Fuyara (B) |
|  Élevage caprin et feuille de châtaignier (C)                 |  Lavande et lavandin (D)                  |
|  Sus sur les lavandes ! (E)                                   |  Calavon, fleuve de pierre (F)            |
|  Oppedette, village perché (G)                                |  Les belvédères d'Oppedette (H)           |
|  Vachères, son panorama et son musée (I)                      |  Un ciel nocturne protégé (J)             |
|  Aubenas-les-Alpes, un patrimoine historique et religieux (K) |  Le Largue, une rivière sous tension (L)  |

# Toutes les infos pratiques

## ⚠️ Recommandations

- Après le point 1 : descendre prudemment la D18, route sinueuse et glissante en hiver.
- Avant et après le point 3 : traverser de la D51, prudence à la circulation !
- Dans le village de Simiane-la-Rotonde : descendre prudemment et à vitesse réduite la pente à + de 12% de la "Montée du Faubourg".
- Avant le point 6 : attention aux engins agricoles éventuellement en manœuvre à hauteur des hameaux des Mouroux et du Plan.
- Cet itinéraire emprunte des voies ouvertes à la circulation publique ; en toutes circonstances, il est donc impératif de respecter le code de la route. Le port du casque, obligatoire pour les moins de 12 ans, et il est fort recommandé pour les plus grands et les adultes !

## Profil altimétrique



Altitude min 458 m  
Altitude max 833 m

## Accès routier

À 25 km au nord de Manosque, par les D105 et D5.

## Parking conseillé

Parking Le Regain, situé 500 m en contrebas du village de Revest-des-Brousses, au bord de la D5.d de D5

## Source



Vélo Loisir Provence

## Lieux de renseignements

Luberon Géoparc mondial UNESCO



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt  
stephane.legal@parcduluberon.fr  
Tel : +33 (0)4 90 04 42 00  
<https://www.parcduluberon.fr/unesco-geoparc/>

OT Reillanne  
Cours Thierry d'Argenlieu, 04110 Reillanne  
tourisme@reillanne-en-provence.com  
Tel : +33 (0)4 92 76 45 37  
<http://www.reillanne-en-provence.com/>

OT Saint-Michel l'Observatoire  
Place serre, 04870 Saint Michel l'Observatoire  
mairie.stmichelobs@orange.fr  
Tel : +33 (0)4 92 76 69 09  
<http://www.saintmichelobservatoire.com/>

# Sur votre chemin...

---



## Revest-des-Brousses, village de caractère (A)

Revest-des-Brousses regorge de monuments historiques et de témoignages architecturaux hérités de son passé. Ainsi, vous ne devez pas manquer l'ancien château (XVIIe s.) qui a abrité la mairie et plus longtemps auparavant une prison, les vestiges de l'enceinte du village datant du Moyen-âge, le portail des Mourres avec sa porte à mâchicoulis (XVe s.) et les bas-côtés de l'Eglise Saint Côme et Damien (XIVe s.) avec son clocher carré.

Crédit photo : ©Commune de Revest-des-Brousses

---



## Chênes sessile de la forêt de Fuyara (B)

En contrebas sur l'ubac, après une zone de pins Sylvestre et une bande de pins Maritime, la forêt de Fuyara dévoile ses précieux feuillus, les Chênes sessile, ou Chênes rouvre. Souvent associé aux Charme, Hêtre, et Tilleul, on les reconnaît à l'absence de pédoncule et à l'attache du fruit à la branche ; on dit qu'il sont sessiles et du coup leurs glands forment des bouquets. Ils ne portent pas de poils sous leurs feuilles. Ils apprécient les sols siliceux, plutôt légers et bien drainés, et il ont besoin d'humidité. Les Chênes sessile du peuplement de Vachères sont parmi les spécimens les plus méridionaux.

Crédit photo : ©PNR Luberon

---



## Élevage caprin et feuille de châtaignier (C)

L'alliance, à quelques kilomètres de distance à vol d'oiseau, du Châtaignier, qui pousse dans les forêts voisine, et des garrigues sèches et dénudées, aux touffes de graminées et d'Aphyllanthe de Montpellier, a donné le somptueux fromage de Banon. Un petit fromage au lait cru et entier des chèvres paissant la garrigue. Après une première période d'affinage, le caillé doux est enveloppé dans des feuilles de châtaigniers brunes liées par un brin de raphia naturel. Un régal ! Visite, dégustation, vente auprès des [formageries de Banon](#).

Crédit photo : ©DR



## Lavande et lavandin (D)

Les champs de lavandes construisent les paysages de Haute-Provence, notamment vers Simiane-La-Retonde, Vachères et les contreforts de la Montagne de Lure. La Lavande officinale se réserve les hauteurs et le Lavandin, hybride de la précédente et de la Lavande à larges feuilles, ou Lavande aspic, vient plutôt à basse altitude. Leur magnifique floraison apparaît en tout début d'été comme l'une des plus somptueuses que connaît notre territoire.

Crédit photo : ©David Tatin



## Sus sur les lavandes ! (E)

Les agriculteurs doivent faire face à une maladie qui détruit impitoyablement, et très rapidement, les pieds de lavande. La cause : une bactérie transportée par un petit moucheron avec de longues antennes, inféodé aux lavanderaies ; le Cécidomyie *Resseliella lavandulae*. La larve sous la terre se déplace facilement, elle transmet la maladie de plant en plant. Quand l'insecte volant est né, la transmission touche des champs plus lointains. L'usage d'insecticides est impossible car la nymphose de l'insecte correspond au moment de la venue des abeilles.

Crédit photo : ©David Tatin



## Calavon, fleuve de pierre (F)

Le nom de Calavon, est aussi celui d'un lieu-dit situé au nord du village d'Oppedette, tout près des gorges creusées par la rivière. On peut voir dans Calavon une variante de l'occitan calaven « gouffre, précipice, ravin ». L'origine de ce terme peut se trouver dans la base préceltique \*kal- ou \*kar- « pierre, rocher » ou bien dans la base \*kerb- qui exprime la notion de cassure, de coupure. Le nom aurait donc désigné d'abord le relief escarpé et rocheux, puis la rivière qui le traverse. Source : FOSSAT, Gilles. 2012. Les noms de l'eau en Vaucluse. Toponymie et hydronymie. Paris, L'Harmattan, 159 p.

Crédit photo : ©David Tatin



## Oppedette, village perché (G)

Dominant l'entrée des gorges, perché sur son éperon rocheux, le village d'Oppedette (dont le nom viendrait de l'oppidum celto-ligure sur lequel il fut édifié) était fréquenté dès le paléolithique (vestiges datés de 40 000 ans environ). Oppedette est caractéristique des villages provençaux avec ses ruelles étroites et ses façades dont les enduits sont tombés au fil du temps et ont laissé apparaître les pierres maçonnées à la chaux.

Crédit photo : ©Matthieu Vitré

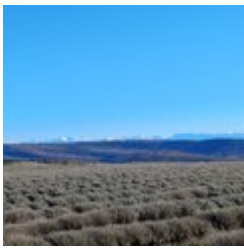




## Les belvédères d'Oppedette (H)

À deux pas du parking, deux belvédères se font théâtralement face ! En contrebas, les [entrailles du Calavon](#) se révèlent, sur la rive opposée se dessine le sentier du retour et plus loin, à l'est, la Montagne de Lure apparaît... Depuis 2009 et les derniers gros travaux d'aménagements, le premier belvédère (côté ouest) ainsi que la zone d'accueil agrémentée de panneaux d'interprétation, sont accessibles aux personnes en situation de handicap (label Tourisme Handicap).

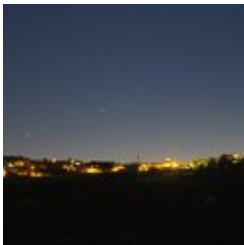
Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



## Vachères, son panorama et son musée (I)

Vachères, perché à 830 m d'altitude, offre un point de vue magnifique à 360°. C'est aussi un vieux village ceint de nombreux vestiges du Moyen-Âge et de la Renaissance : remparts, porte de l'Horloge, château seigneurial et plusieurs maisons patrimoniales, ainsi que des ruelles et escaliers caladés. C'est enfin un musée de géologie, préhistoire et archéologie, dédié à Pierre Martel, pionnier de la défense des patrimoines locaux : [Musée Pierre Martel de Vachères](#).

Crédit photo : ©Margaux Gueguen - VLP



## Un ciel nocturne protégé (J)

Un halo lumineux peut apparaître au-dessus des villes et villages. Des luminaires obsolètes, un éclairage excessif ou mal orienté irradient le ciel nocturne de lumière, induisant des conséquences multiples sur la santé humaine et la biodiversité. La commune de Vachères, pionnière en matière d'éclairage public raisonné, a depuis 2009 avec l'appui du Parc et du Service d'économies durables en Luberon (SEDEL), progressivement rénové l'ensemble de son patrimoine en optant pour des luminaires à diode électroluminescente (LEDs). L'éclairage obtenu est modulé en fonction des besoins, des heures de la nuit. Certaines ruelles sont éclairées uniquement lorsqu'il y a du passage. À la clé, une économie d'énergie annuelle de 60%, tout en contribuant à la protection du ciel nocturne. [+ d'info/VIDÉO](#)

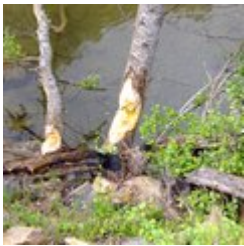
Crédit photo : ©DR-Sergio Ilovaisky



## Aubenas-les-Alpes, un patrimoine historique et religieux (K)

Le territoire d'Aubenas-les-Alpes, fréquenté dès le Paléolithique moyen, connaît une forte activité humaine au Néolithique grâce à la qualité du silex affleurant dans la vallée du Largue. Le village porte également les traces d'une occupation à l'époque gallo-romaine. Puis au Moyen Âge, Aubenas-les-Alpes voit son histoire liée à celle du comté de Provence. Sur la place du village ombragée par de majestueux marronniers centenaires, se dresse l'église de l'Assomption de la Vierge à Aubenas-les-Alpes, un vestige précieux du village médiéval.

Crédit photo : ©Eric Garnier - PNR Luberon



## Le Largue, une rivière sous tension (L)

Le Largue prend sa source à 1450 m d'altitude, sur la commune de Saumane, et conflue avec la Durance à Volx, à la cote 310 m, après un parcours de 45 km. Le Largue et ses affluents, dont la rivière Laye, drainent un bassin hydrographique de 372 km<sup>2</sup> sur le versant sud de la Montagne de Lure et concernent 21 communes des Alpes de Haute-Provence. Avec des étés très secs et un sol à 35% karstique où l'eau de pluie s'infiltré très rapidement en profondeur, le bassin du Largue est un bassin naturellement déficitaire en eau. Les besoins d'irrigation et d'eau potable en période d'étiage (basse eau) sont devenus très compliqués à satisfaire...

Crédit photo : ©Pierre Frappa - PNR Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de



Avec l'aide technique de :

- Vélo Loisir Provence